



# PRIEURÉ SAINT-VINCENT FERRIER

Kerglas 56250 SAINT-NOLFF

Tel.: 02 97 60 35 29 — 56p.kerglas@fsspx.fr

06 28 28 40 37 (abbé T. Legrand) - 06 81 47 81 94 (abbé L. Guionin)

07 83 19 44 32 (Sœurs) - 07 68 94 65 61 (Ecole)



## Organisation du ministère



- **Messes** : Les **dimanches** : à la chapelle Sainte-Anne (20, rue Aristide Briand) à 8H15 et 10H. A la chapelle Saint-Yves (17, rue Rencontre) en principe à 18H00. En **semaine** : Au Prieuré, à 7H15 (**7H45 en juillet et août**), sauf le 1<sup>er</sup> samedi du mois. A la chapelle Sainte-Anne à 18H00; et sauf en période scolaire, le jeudi à 11H15.
- **Vêpres**: Le dimanche, au Prieuré, à 17H00, suivies du chapelet.
- **1er vendredi du mois**: A Vannes, chemin de Croix à 17H15, Messe à 18H00 suivie de l'Heure Sainte.
- **1er samedi du mois**: A Vannes et à Guer, confessions à 17H00, Messe à 18H00 suivie de la méditation de 15 mn. A Guer, Cours de Doctrine à 16h15
- **Récitation du Rosaire en l'honneur de ND de Fatima**: tous les **13** de chaque mois, à **16H30** à la chapelle Sainte-Anne (à 15H30 les dimanches 13).  
Il est possible de consulter les horaires de la semaine et les activités du Prieuré sur: <https://www.prieuresaintvincentferrier.fr>

Vos prêtres sont disponibles pour les confessions et conseils spirituels ¾ d'heure avant les Messes ou sur rendez-vous.

- Les **malades** sont visités habituellement une fois par mois. Ne pas hésiter à appeler en cas d'urgence.
- **Catéchismes**: 1) Pour les enfants: au Prieuré tous les quinze jours à 10H30. Trois groupes: avant, après la 1<sup>ère</sup> communion et pour les plus grands. 2) Pour adultes: les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis du mois à la Chapelle Ste-Anne à Vannes, après la Messe de 18h (la Liturgie). 3) de persévérance: un mercredi sur 2 après la Messe de 18h (le Dogme).

- **Ecole Sainte-Philomène** : à partir de la PS jusqu'au CM 2. Directrice : Sœur Anne-Elisabeth (07 68 94 65 61).
- **Milice de l'Immaculée** : ses membres se consacrent à la Sainte Vierge et portent la Médaille Miraculeuse pour être des « instruments d'apostolat dans les mains de l'Immaculée ».
- **Croisade du Rosaire** : Une dizaine = un rosaire ! Resp. Vannes: Mlle E. de La Richerie; Resp. Guer: Mlle M. Lemoine.
- **Cercle MCF Sainte Jeanne-d'Arc** : Responsable et renseignements M. Joseph Herrbach.
- **Croisade Eucharistique pour les enfants**. Aumônier: abbé Guionin.
- **Patronage Sainte-Anne**: Pour les filles de 7 à 15 ans. Resp. Sœurs.
- **Les amis de saint Joseph** travaillent bénévolement un samedi par mois pour le Prieuré. Resp. M. Guillaume Robain.
- **Œuvre St-Vincent de Paul**: aide aux démunis. Réunion le troisième samedi du mois.
- **Procure**: Chapelle Sainte-Anne. Resp. G<sup>al</sup> Legrier.
- **Ménage de la Chapelle de Vannes**: Resp. Mlle Y. de Coattarel (06 81 54 82 86)

## Carnet Paroissial

- A été **baptisé** à la chapelle Sainte-Anne de Vannes : le 2 juin, Soline KERVIZIC.
- Ont fait leur **Première Communion** à la chapelle Sainte-Anne : Le 22 mai, Antoine COUDÉ, Hermine DENNY, Philomène DONETTI, Arthur HERRBACH, Marie de BOUEXIC de PINIEUX, Martin TEYSSIER, Claire VINCENTI; le 29 mai, Louise RÉMY.
- Ont fait leur **Profession de Foi** à la Chapelle Sainte-Anne de Vannes : le jeudi de l'Ascension 26 mai, Théophile PERRIO et Jacques TEYSSIER.

## Date à retenir

- **Samedi 9 juillet** : Adoration perpétuelle à la Chapelle de Vannes de **9H00 à 18H00**.
- **Samedi 16 juillet** : Pèlerinage à Ste-Anne d'Auray. Messe à la Chapelle de l'Immaculée à **17H00**.
- **Dimanche 24 juillet** : Messe du Triomphe de Saint-Cyr à la Chapelle Saint-Yves de Guer à **10H00**.
- **Lundi 15 août** : Procession en l'honneur de Notre-Dame et renouvellement du vœu de Louis XIV après les grand'Messes de Vannes et Guer.

PRIX DE REVIENT : 0,75 €

# LA TROMPETTE DE SAINT VINCENT

JUILLET—AOÛT 2022

N° 30



## Le Précieux Sang de Notre Seigneur

C'est le pape Pie IX qui institua la fête du Précieux Sang de Notre Seigneur pour remercier Dieu d'avoir pu revenir en juillet 1849 à Rome, ville qu'il avait dû fuir huit mois plus tôt en raison de la révolution fomentée par les francs-maçons de Garibaldi et consorts.

A première vue, liturgiquement parlant, on pourrait penser que cette fête du Précieux Sang est superflue. En effet, le Précieux Sang est déjà mis à l'honneur lors de la Fête du Très Saint Sacrement, puisqu'on y adore Jésus-Christ tout entier, avec son corps, son sang, son âme, sa divinité, réellement présent sous les apparences du pain et du vin.

En fait, le Sang de Notre Seigneur ne se résume pas à être « une partie » de la sainte Eucharistie. Il est aussi à la fois le symbole et l'élément essentiel qui ratifie la nouvelle Alliance contractée entre Dieu et les hommes.

La première alliance que Dieu institua avec les hommes était symbolisée par l'arc-en-ciel qui fit suite au déluge : Dieu fit la promesse aux hommes qu'il ne renouvellerait pas la destruction de quasiment toute l'humanité, quels que soient les péchés commis par celle-ci. Comme pour bien d'autres points, le démon a excité les hommes à l'irrespect et le mépris les plus abominables par le choix fait de ce symbole comme emblème des crimes qui crient vers

le Ciel et qui furent parmi ceux qui provoquèrent justement le déluge.

Plus tard, Dieu fit une alliance plus spécifique avec Abraham, confirmé ensuite avec Moïse pour le peuple, naguère élu : c'est proprement celle qu'on nomme ancienne Alliance. A chaque fois, un sacrifice

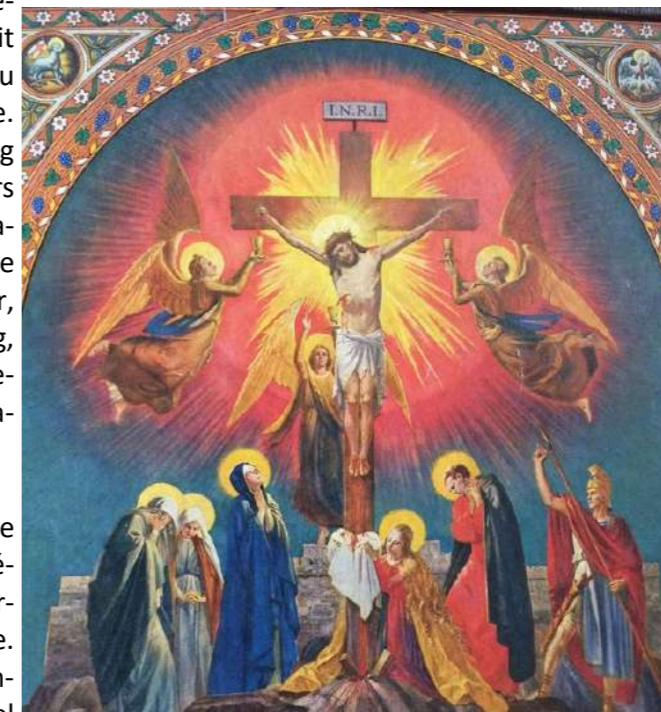
et le sang des animaux sacrifiés celaient l'alliance de Dieu et des hommes.

Enfin, la Nouvelle Alliance fut elle-aussi, elle surtout, fondée sur le sang d'une Victime, de LA Victime sainte et sans tache, Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est ce que nous rappelle l'épître aux Hébreux : « Le Christ est entré une fois pour toutes dans le lieu saint, non pas avec le sang des boucs et des veaux, avec son propre sang, après nous avoir acquis une rédemption éternelle. La première alliance n'a pas été inaugurée sans effusion de

sang. Moïse [...] prit le sang des taureaux et des boucs [...] et il fit l'aspersion sur le Livre lui-même et sur tout le peuple, en disant : Voici le sang de l'alliance que Dieu a contractée avec vous. » (Heb. 9, 12 ; 18-21)

C'est pourquoi le Sang de Notre Seigneur a une portée plus large que la sainte Eucharistie : il cèle, rappelle et représente (dans le sens de « rendre à nouveau présent ») l'Alliance éternelle conclue entre Dieu et les hommes.

Comme partie de la sainte Eucharistie, le





Précieux Sang nous **nourrit**. Il n'y a pas nécessité de communier au Précieux Sang pour cela, puisqu'en communiant à l'Hostie, on reçoit tout Jésus-Christ : son corps, son sang, son âme et sa divinité. On peut faire deux remarques sur cette nourriture constituée par le Précieux Sang de Notre Seigneur.

La première concerne le signe sensible du Sacrement d'Eucharistie. Comme en tout sacrement, il y a évidemment un rapport entre le signe utilisé et l'effet propre du sacrement. Du point de vue naturel, le pain nourrit l'homme ; du point de vue surnaturel, la sainte Hostie nourrit notre âme. Le vin, lui, a pour effet naturel de réjouir le cœur de l'homme comme le dit la Sainte Ecriture elle-même (Psaume 103, 15). Et donc le Sang de Notre Seigneur, s'il est nourriture de notre âme puisque partie essentielle de la sainte Eucharistie, « ajoute » en quelque sorte cet aspect de joie surnaturelle à la réception de la sainte Eucharistie. Ou pour être plus précis, la joie surnaturelle découlant de la sainte Communion nous est octroyée plus spécifiquement par le précieux Sang de Notre Seigneur.

L'autre remarque concerne l'opposition flagrante qui existe entre le rôle du sang dans l'ancienne et la nouvelle alliance. En effet, Dieu avait interdit au peuple élu de prendre le sang de la victime offerte : « Garde-toi de manger le sang, car le sang, c'est l'âme » (Deut. 12, 23), c'est-à-dire la vie. Dans la nouvelle Alliance, c'est l'inverse qu'a imposé le Christ. La raison repose cependant sur le même principe : le sang, c'est l'âme, c'est la vie. C'est pourquoi, il faut consommer le Sang de la Victime sainte et sans tache, Jésus-Christ, pour avoir part à sa vie, la vie divine dès ici-bas par la grâce, gage de la vie éternelle future.

Mais, comme écrit plus haut, le Précieux Sang, en plus de nous nourrir, génère deux autres effets dans les âmes : il **rachète** et purifie.

Là encore, c'est sous l'ancienne Alliance qu'est annoncé la valeur rédemptrice du sang : « parce que le principe de la vie est dans le sang, dit le Seigneur Dieu, il faut que le sang serve à l'expiation de l'âme » (Lev. 17, 12). Une des plus belles illustrations de ce principe fut l'efficacité du sang de l'agneau lors de la première pâque en Egypte. Celui-ci, appliqué sur le linteau des portes des familles juives, protégea les premiers juifs de la punition mortelle qui toucha les premiers-nés égyptiens en cette nuit-là.

Certes, saint Thomas d'Aquin rappelle que « comme le mystère de l'incarnation et de la passion du Christ n'était pas encore opéré, les rites de l'an-

cienne Loi ne pouvaient renfermer en réalité la vertu qui découlait du Christ incarné et souffrant, comme le renferment les sacrements de la Loi nouvelle, et par conséquent ne pouvaient purifier du péché... Mais au temps de la Loi, l'âme des fidèles pouvait s'unir par la foi au Christ incarné et souffrant, et ainsi être justifiée par la foi au Christ. L'observation de ces rites était une sorte de profession de cette foi, en tant qu'ils figuraient le Christ. C'est pourquoi dans la Loi ancienne, on offrait des sacrifices pour le péché ; non que ces sacrifices purifiasse du péché, mais parce qu'ils étaient comme une profession de la foi qui purifiait du péché... Celui-ci a été remis, non par la vertu des sacrifices, mais grâce à la foi et à la dévotion de ceux qui les offraient. » (Saint Thomas d'Aquin, Somme Théologique, I-II, q.103, a.2)

L'épître aux Hébreux confirme que, dans la Loi nouvelle, la règle reste la même : « Sans effusion de sang, il n'y a pas de rémission » (Heb. 9, 22). La différence, c'est que la figure laisse la place à la réalité et que c'est réellement le Sang de la Victime qui rachète et purifie du péché.

La puissance rédemptrice du Précieux Sang est bien mise en évidence dans les paroles de la Consécration du Calice à la Messe : « le Sang de la nouvelle et éternelle Alliance qui sera répandu pour vous et pour un grand nombre en rémission des péchés ».

Ce qui fait la grandeur et la perfection de cette effusion du Sang de Notre Seigneur, c'est bien sûr la qualité de la victime : c'est le Sang d'un Homme-Dieu qui est versé, de plein gré, car, comme le rappellera Notre Seigneur, personne ne lui prend sa vie [et son sang], c'est Lui qui les donne (Jean 10, 18). Le motif suprême qui a guidé Notre Seigneur donne aussi toute sa valeur à ce Sang versé : c'est par amour de nos âmes qu'il l'a fait. « Une seule goutte de sang aurait suffi pour effacer tous les péchés du monde ; et même le moindre acte aurait suffi, mais... il y a les terribles exigences de l'amour qui dépassent infiniment celles de la justice. Aussi serons-nous toujours obligés d'invoquer l'amour pour expliquer ces divines profusions et marquer la distance incalculable qui sépare la première goutte de sang de la dernière. La justice se serait contentée de la première, l'amour exigera la dernière. » (R.P. Thomas Dehau O.P., Le contemplatif et la Croix, p. 32)

Enfin, le Sang de Jésus nous **purifie**. C'est d'ailleurs une suite logique de l'expiation des péchés réalisée par le Sang du Christ. L'hérésie protestante

le nie pourtant : pour Luther et les tenants du protestantisme, le sang du Christ nous rachète certes, mais les péchés ne sont pas effacés et demeurent dans l'âme du pécheur, qui ne peut pas être réellement purifiée. La grâce selon Luther, permet seulement que ces péchés ne soient plus imputés au pécheur ; ils seraient comme ignorés de Dieu et cependant toujours bien présents. Finalement le péché serait plus fort que Dieu.

Or cette vision, bien pessimiste, est contredite par la Sainte Ecriture elle-même.

Déjà dans l'ancienne Alliance, le sang des victimes des sacrifices mosaïques servait non seulement à racheter les fautes, mais aussi à purifier les hommes et les objets du culte, à les consacrer au service de Dieu, à les rendre aptes à paraître devant Dieu et à le servir dignement. L'épître aux Hébreux rappelle que « d'après la Loi [mosaïque], presque tout se purifie avec le sang. » (Heb. 9, 22)

Là aussi, l'ancienne Alliance n'était que l'image de la nouvelle. L'apôtre saint Jean montre l'effet purificateur du Sang du Christ dans la vision

qu'il eut des habitants du Ciel : « Ils sont ceux qui ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de l'Agneau » (Apoc. 7, 14). Et Lui, le Christ, est Celui « qui nous a lavés de nos péchés dans son sang » (Apoc 1, 5). C'est essentiellement par les sacrements que « le Sang du Christ purifie nos consciences des œuvres mortes » (Heb. 9, 14).

Fortifions notre dévotion au Précieux Sang de Notre Seigneur. Le mois de juillet nous y invite. Alors que le premier sang humain versé fut celui d'Abel et qu'il criait vengeance vers le Ciel (Genèse 4, 10 : « Et Dieu dit : Qu'as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi »), le sang de Notre Seigneur Lui, crie miséricorde à son Père pour les pauvres pécheurs que nous sommes. Jésus-Christ nous a rachetés à un tel prix qu'il ne veut pas que nous retournions sous la domination de l'ennemi de nos âmes. Il fera tout, hormis forcer notre volonté, pour que son Sang n'ait pas été répandu en vain pour nos âmes.

Votre dévoué  
Abbé Thierry Legrand +

## La modestie chrétienne

Avant de vous parler de l'habillement dans le lieu saint et dans la vie de tous les jours, un rappel : En tant que baptisés, nous sommes tenus d'obéir à la loi de Dieu et à la loi de l'Eglise. Il y a certes certains commandements qui sont plus grands que d'autres, mais Notre-Seigneur nous dit bien que « celui qui aura violé l'un des plus petits commandements, et qui aura ainsi enseigné les hommes, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux » (Matthieu 5,19). La crise que subit l'Eglise, la décomposition morale de notre société n'autorisent pas à s'affranchir allègrement de certaines règles, même si cette non-obéissance ne relève pas toujours du péché mortel. Pour l'habillement à la Chapelle, la règle a été donnée par l'Eglise et est rappelée à l'entrée de nos chapelles.

« Est-ce que le vêtement a une importance dans la fidélité à Jésus-Christ ? » La question fut posée déjà en son temps par le Révérend Père Calmel (mort en 1975) : « Ce dont il s'agit, écrivait le dominicain, c'est de faire sentir (faire sentir encore plus que convaincre) que le déshabillé des modes actuelles constitue un déshonneur pour la femme, une tentation pour les hommes et une véritable offense pour Notre Seigneur. Ne plus sentir ces choses ou faire semblant de ne plus les sentir est sans doute très grave. L'insensibilité en ces domaines, si graves et si élémentaires, prouve que quelque chose de foncier a été atteint et plus ou moins faussé ou détruit ; c'est le sens même de la pudeur qui est affaibli ou annihilé. »

C'est la vertu de modestie chrétienne qui modère et qui règle notre aspect extérieur, que ce soient les vêtements, ou notre attitude extérieure. Il va de soi que la modestie chrétienne n'est pas de l'hypocrisie, c'est-à-dire le fait de paraître à l'extérieur, autre que ce que l'on est vraiment, en soi-même. Au contraire, cette modestie chrétienne est d'abord dans notre âme, elle est avant tout un ornement de notre âme, comme toute autre vertu ; mais son rôle est de régler nos gestes et nos vêtements pour qu'ils soient en conformité avec le Christ, avec notre caractère de baptisés.

Pourquoi une vertu est-elle nécessaire dans cette matière ? Tout simplement parce que depuis le péché originel, qu'on le veuille ou non, toute cette matière est en relation avec la concupiscence. « Adam et Eve virent qu'ils étaient nus » nous dit la Sainte Ecriture. Ils étaient ainsi avant le péché originel mais cela ne suscitait en eux aucun trouble, aucune tentation de concupiscence. Le péché originel a changé la « donne », et la vision est dirigée et pervertie par le péché et la concupiscence.

C'est pourquoi dans les paroles de Notre-Dame à Jacinthe (« Certaines modes seront lancées et offensent gravement mon Fils. Plus de gens vont en Enfer à cause des péchés de la Chair que pour toute autre raison »), les deux phrases se suivent. Parce qu'il y a un lien entre certaines modes qui offensent Notre Seigneur et les péchés contre la pureté qui est la première raison de la damnation des âmes.